

Décembre  
2011

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

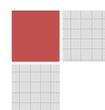
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN DECEMBRE 2011**



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>CONTEXTE GENERAL</b> .....	<b>3</b>
<b>I- REALISATION DES RESSOURCES</b> .....	<b>4</b>
1.1. Ressources budgétaires.....	5
1.1.1. Ressources intérieures	5
1.1.2. Ressources extérieures	6
1.1.3. Ressources de trésorerie	7
<b>II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1)</b> .....	<b>8</b>
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type .....	8
2.1.1 Dépenses budgétaires	8
2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution	8
2.1.1.2 Analyse des dépenses par grandes natures	9
2.1.2 Dépenses de trésorerie	13
2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions .....	14
2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10).....	16
2.3.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale	16
2.3.2 Education	17
2.3.1 Santé	17
2.3.2 Eau, assainissement et infrastructures	18
2.3.3 Réhabilitation et reconstruction	18
2.3.4 Décentralisation	18
2.3.5 Affaires sociales et autres domaines de lutte contre la pauvreté	19
<b>III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 &amp; 5)</b> .....	<b>20</b>
3.1 Au titre de la dette publique .....	20
3.2 Au titre des dépenses de personnel.....	20
3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat .....	20
3.4 Au titre de l'acquisition des biens et services .....	20
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....	21
<b>IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER</b> .....	<b>22</b>
4.1 Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP. ....	22
4.2 Repères indicatifs .....	22
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>24</b>

## LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire à fin décembre 2011 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires à fin décembre 2011 ...	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 3 : Exécution des dépenses par grandes natures à fin décembre 2011 .	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 4 : Exécution des dépenses par secteurs et par fonctions à fin décembre 2011	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 5 : Exécution détaillée des dépenses par grandes natures à fin décembre 2011	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 6 : Exécution détaillée des dépenses par secteurs et par fonctions à fin décembre 2011	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 7 : Exécution des dépenses par ministères et par institutions à fin décembre 2011	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 8 : Exécution des dépenses des ministères et institutions par grandes natures à fin décembre 2011 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 9 : Situation d'exécution des dépenses sociales à fin décembre 2011 .	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Annexe 10 : Exécution des dépenses pro pauvres à fin décembre 2011 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de mobilisation des ressources .....	4
Tableau 2 : Réalisations des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution .....	9
Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat .....	10
Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions.....	14
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin décembre 2011 .....	16
Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR) .....	22

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources.....	4
Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions .....	10
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions .....	15

## INTRODUCTION

La présente communication a pour objet de rendre compte de l'exécution du budget à fin décembre 2011. A cet effet, elle analyse la mobilisation de ressources et l'exécution des dépenses.

Elle fait un point sur les réalisations des critères budgétaires du programme économique et financier, notamment celui relatif aux dépenses pro-pauvres.

## CONTEXTE GENERAL

Le budget 2011 a été élaboré suite à la grave crise post électorale qui a occasionné une profonde dégradation de l'environnement socio-politique et économique et de l'appareil de production. Ce budget couvre la période du 26 avril à fin décembre, les recettes et les dépenses de janvier au 25 avril 2011 devant faire l'objet d'une évaluation à postériori.

L'exécution de ce budget a bénéficié d'une reprise plus rapide que prévue des activités économiques, grâce à la normalisation de la situation socio-politique et sécuritaire ainsi qu'aux mesures d'accompagnement prises par le Gouvernement en faveur du secteur productif.

En effet, les actions de décrispation de la situation socio-politique se sont traduites notamment par la mise en place d'un nouveau Gouvernement, l'unification et la réorganisation de l'armée, la création de la « Commission-Dialogue-Vérité-Réconciliation » et l'organisation des élections législatives.

Au plan économique, des dispositions spécifiques pour assurer la reprise des activités ont été prises, en l'occurrence les allègements fiscaux consentis, le soutien budgétaire direct au secteur privé et les mesures spécifiques, notamment, la réduction des arriérés intérieurs.

Tous ces efforts ont été accompagnés par les partenaires au développement à travers un programme économique et financier intérimaire appuyé par la Facilité de Crédit Rapide (FCR). Ce programme a, entre autres, permis de mobiliser les appuis budgétaires de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi que la seconde tranche de l'appui financier du Gouvernement français.

Ces appuis ont permis d'accélérer le rythme de normalisation économique et financière et de faciliter la conclusion d'un nouveau programme économique et financier triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédits (FEC), dans lequel les objectifs budgétaires ont été révisés. Fort de l'acquis de ce programme, le Gouvernement a pu conclure un accord de restructuration de la dette du Club de Paris, dégageant ainsi des marges budgétaires qui ont comblé le gap de financement.

L'analyse de l'exécution du budget en ressources et en dépenses dans la présente communication, se fera sur la base des objectifs révisés dans le programme FEC.

## I- REALISATION DES RESSOURCES

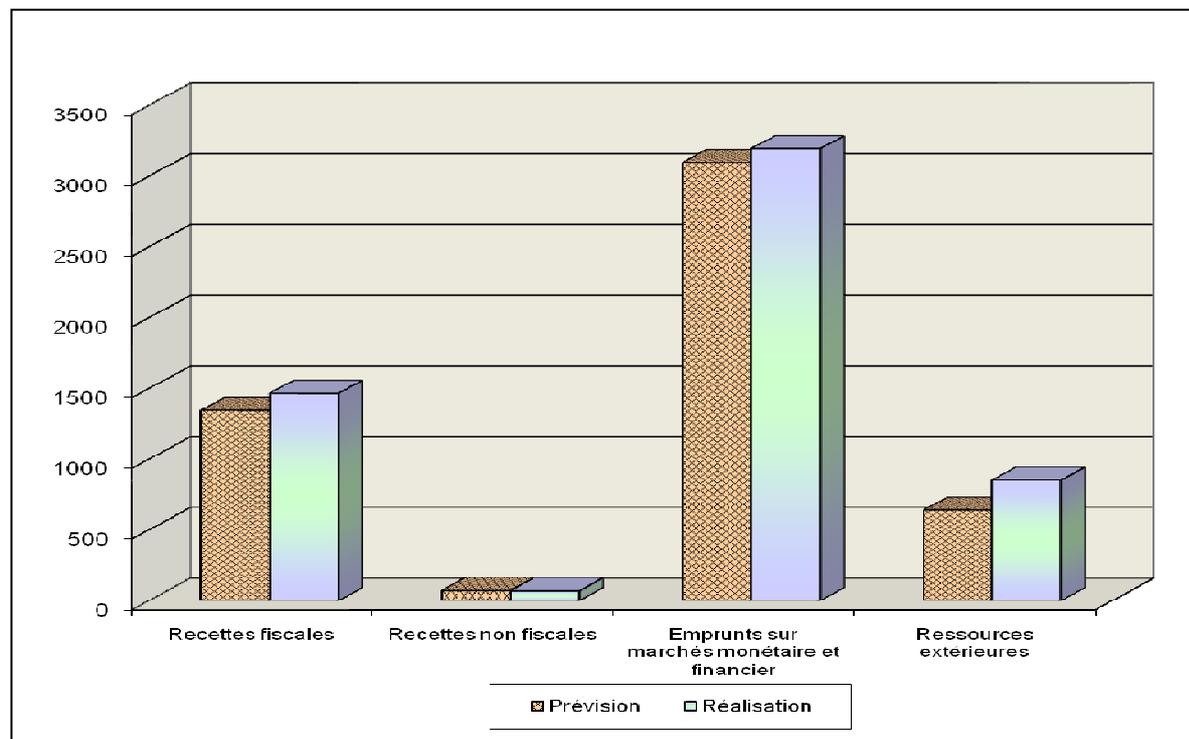
A fin décembre 2011, les ressources ont été mobilisées globalement à hauteur de 5 578,4 milliards, comprenant 3 103,6 milliards de ressources budgétaires et 2 474,8 milliards de ressources de trésorerie.

**Tableau 1 : Situation de mobilisation des ressources**

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget initial	Réal fin septembre	Fin décembre	
			Obj. prog.	Réal
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>3 050,4</b>	<b>1 806,6</b>	<b>2 787,7</b>	<b>3 103,6</b>
<b>Ressources intérieures</b>	<b>2 086,3</b>	<b>1 373,0</b>	<b>2 149,3</b>	<b>2 252,3</b>
Recettes fiscales	1 216,3	922,2	1 297,0	1 425,3
Recettes non fiscales	65,4	18,5	69,8	68,1
Emissions titres publics	804,6	432,3	782,5	758,9
<b>Ressources extérieures</b>	<b>964,2</b>	<b>433,5</b>	<b>638,4</b>	<b>851,3</b>
Contrepartie de dettes rééchelonnées, restructurables, différées et annulées	54,0	31,6	54,0	270,4
Appuis budgétaires	443,1	349,9	477,4	505,8
Dons-programme sortie de crise	5,8	5,8	5,8	11,0
Autres Appuis budgétaires	437,3	344,1	471,6	494,8
dont FMI	58,5	60,0	120,0	121,7
dont AFD		229,6	229,6	229,6
Crédits adossés à l'allocation de DTS	20,1	22,7	22,7	22,7
Financement à rechercher	360,5			
Dons et emprunts projets	86,5	29,3	84,3	52,4
<b>Opérations de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>1 739,2</b>	<b>2 358,2</b>	<b>2 474,8</b>
TVA secteur électricité	0,0	3,6	5,9	8,4
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	0,0	20,6	40,0	32,3
Bons du trésor et crédits relais	0,0	1 715,0	2 312,3	2 434,1
<b>Total Ressources</b>	<b>3 050,4</b>	<b>3 545,8</b>	<b>5 145,9</b>	<b>5 578,4</b>

Source : DGBF/DGTC/DGE

**Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources**



Source : DGBF/DGTC/DGE

## 1.1. Ressources budgétaires

Les ressources du budget de l'Etat prévues à 3 050,4 milliards ont été portées à 2 787,7 milliards dans le cadre du programme économique et financier pour tenir compte de la performance aussi bien dans le recouvrement des ressources intérieures que dans la mobilisation des appuis budgétaires.

Ainsi, ces réalisations se sont établies à 3 103,6 milliards, enregistrant une plus-value de 315,9 milliards par rapport aux objectifs du programme et de 53,2 milliards par rapport à l'Ordonnance. Ce résultat est imputable essentiellement aux efforts de recouvrement des recettes fiscales, de mobilisation des ressources sur le marché monétaire et financier. Il s'explique également par les gains issus de la restructuration des échéances du Club de Paris.

Les réalisations de ressources comprennent 72,6% de ressources intérieures et 27,4% de ressources extérieures.

### 1.1.1. Ressources intérieures

Les réalisations de ressources intérieures se sont établies à 2 252,3 milliards contre un objectif de 2 149,3 milliards dans le programme, dégagant une plus-value de 103 milliards imputable essentiellement aux recettes fiscales.

#### ➤ Les recettes fiscales

Les réalisations de recettes fiscales se sont établies à 1 425,3 milliards contre un objectif fixé dans le programme à 1 297 milliards, soit un surplus de 128,3 milliards. Ce résultat est lié à la bonne tenue de la fiscalité intérieure et des recettes de porte.

Au titre de **la fiscalité intérieure**, le niveau de recouvrement s'est situé à 805,1 milliards contre un objectif de 729,8 milliards. Cette performance est liée principalement au bon niveau de recouvrement du BIC, des revenus de gaz, des impôts sur les revenus et salaires, des impôts sur les revenus et capitaux mobiliers et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ces impôts ont généré globalement une plus-value de 73,7 milliards en s'établissant à 628,8 milliards contre 555,1 milliards prévus. Ce résultat est en rapport avec la reprise accélérée de l'activité économique depuis le troisième trimestre et les régularisations des déclarations sans paiements souscrites par de nombreux contribuables entre décembre 2010 et mars 2011.

Concernant les **recettes de porte**, elles ont été recouvrées à hauteur de 620,2 milliards contre 567,2 milliards prévus dans le programme, soit une plus-value de 52,9 milliards, liée principalement à la bonne tenue des droits et taxes à l'importation recouverts à hauteur de 399,2 milliards contre une prévision de 348,3 milliards.

Le recouvrement au titre des produits pétroliers a généré 78 milliards contre un objectif de 68,7 milliards, soit un excédent de 9,3 milliards en rapport avec l'ajustement net positif de la base taxable du gasoil. Ce résultat est également lié à l'accroissement des volumes de gasoil mis à la consommation à hauteur de 28,8 millions de litres et au relèvement du taux de la Taxe Spécifique Unique sur le super carburant (115,6 FCFA contre 89,5 FCFA) par rapport aux hypothèses de projection, en liaison avec les cours internationaux des produits pétroliers.

Quant aux taxes sur les marchandises générales, elles ont été recouvrées à 321,2 milliards contre une prévision de 279,6 milliards, en rapport avec la reprise de l'activité économique dont l'impact positif a été constaté sur les quantités d'importation du riz, des produits des industries alimentaires, des boissons et tabacs ainsi que des produits des industries chimiques.

Au niveau **des droits et taxes à l'exportation**, les recouvrements se sont chiffrés à 221 milliards contre les prévisions de 219 milliards. L'impact de la chute du prix international du cacao a été compensé par l'effet de rattrapage de l'exportation du stock de la campagne précédente, frappé par l'embargo.

### ➤ **Les émissions de titres d'Etat**

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 758,9 milliards à fin décembre 2011. Ce niveau comprend 160,2 milliards d'emprunts obligataires, 226,4 milliards de bons du Trésor, 339,5 milliards d'obligations du Trésor et 32,8 milliards de crédits relais garantis par l'Agence Française de Développement.

En effet, les interventions de l'Etat sur ces marchés en 2011 ont été centrées sur les bons et obligations du Trésor à plus d'un, an pour rompre le système de renouvellement automatique des échéances en vigueur du fait de la crise. Il s'agit également de la matérialisation d'une politique privilégiant les instruments de moyen et long terme, au détriment du court terme, dans la mobilisation des ressources pour financer, notamment, les investissements.

### ➤ **Les autres recettes intérieures**

Les autres recettes intérieures, prévues à 69,8 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 68,1 milliards comprenant principalement :

- ✓ l'avance reçue de la PETROCI à hauteur de 22,5 milliards ;
- ✓ les recettes non fiscales pour 28,6 milliards intégrant les recettes de services (14,9 milliards) et les dividendes reçues (13,7 milliards) ;
- ✓ les revenus du domaine à hauteur de 7,5 milliards ;
- ✓ les redevances reçues des compagnies de téléphonie mobile pour un montant de 4,8 milliards.

Le recouvrement des autres recettes intérieures a été contrarié par le faible niveau de décaissement sur le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR), prévu à hauteur de 10 milliards dont la réalisation s'est située à 4,1 milliards.

## **1.1.2. Ressources extérieures**

Les réalisations de ressources extérieures intégrant les appuis budgétaires, les gains issus de la restructuration de la dette du Club de Paris et les tirages sur projets, se sont établies à 851,3 milliards.

Les appuis budgétaires attendus à 471,6 milliards ont été mobilisés à hauteur de 494,8 milliards. Ces appuis proviennent de l'Agence Française de Développement (229,6 milliards), du Fonds Monétaire International (121,7 milliards), de la Banque Mondiale (71,5 milliards), de la Banque Africaine de Développement (70 milliards) et de l'UEMOA (2 milliards).

Les gains liés à la restructuration des échéances du Club de Paris se chiffrent à 248,6 milliards.

En outre, en raison des négociations engagées avec la Standard Bank London, les échéances d'un montant de 21,8 milliards ont été considérées comme restructurables.

Par ailleurs, à la demande des autorités ivoiriennes, l'allocation de Droits de Tirages Spéciaux du FMI a été mise à la disposition de l'Etat pour un montant de 22,7 milliards par la BCEAO.

Les tirages sur les emprunts et dons projets prévus à 84,3 milliards, se sont établis à 52,5 milliards avec 30,6 milliards au titre des emprunts et 21,9 milliards pour les dons. Ces décaissements ont été obtenus principalement auprès de la Banque Mondiale (21,9 milliards), de la Banque Islamique de Développement (9,8 milliards), de la BADEA (7,9 milliards), du fonds OPEP (4,4 milliards), de la BAD (3 milliards) et de la BOAD (2,5 milliards).

Les mobilisations au titre des dons programmes se sont situées à 11 milliards contre 5,8 milliards prévus. Ces réalisations se rapportent au Programme d'Assistance Post-Crise financé par la Banque Mondiale.

### **1.1.3.Ressources de trésorerie**

Outre les ressources budgétaires, les recettes de trésorerie ont été mobilisées à hauteur de 2 474,8 milliards et concernent :

- ✓ les bons du trésor infra annuels (2 384,1 milliards);
- ✓ les crédits relais (50 milliards) ;
- ✓ les ressources consacrées au remboursement de crédits de TVA (32,3 milliards) ;
- ✓ les recettes de TVA reversées au secteur électricité (8,4 milliards).

## **II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1)**

### **2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type**

L'exécution des dépenses de l'Etat s'est établie globalement à 5 478,6 milliards, comprenant les dépenses budgétaires pour 55,5% et les dépenses de trésorerie pour 44,5%.

#### **2.1.1 Dépenses budgétaires**

Les dépenses budgétaires à fin décembre 2011 se sont situées à 3 041,7 milliards contre une prévision 3 058,7 milliards. Ces dépenses ont été exécutées principalement à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP). Toutefois, certaines dépenses ont été effectuées sous formes d'opérations de trésorerie.

##### **2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution**

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP) à hauteur de 3 024,5 milliards, soit 99,4% des dépenses.

**Elles comprennent** (hors remboursement des crédits de TVA) les dépenses :

- ✓ de dette publique (1 322,1 milliards) ;
- ✓ de personnel (719,7 milliards) ;
- ✓ d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone (44,2 milliards);
- ✓ de subventions et transferts (295,3 milliards) ;
- ✓ pour la couverture partielle du déficit de la CGRAE (30,4 milliards) ;
- ✓ sociales ciblées (10,7 milliards) ;
- ✓ de fonctionnement des services (259,1 milliards) ;
- ✓ d'investissement (278,3 milliards) ;
- ✓ et celles liées aux actions de sortie de crise (75,4 milliards).

**Tableau 2 : Réalisations des dépenses budgétaires selon le mode d'exécution**

LIBELLE (en milliards de francs CFA)	Objectif	Exécution fin décembre		
		Exécution SIGFIP (hors remb. TVA)	Opérations de trésorerie avec supports budgétaires	TOTAL DEPENSES
<b>Dette publique</b>	<b>1 291,5</b>	<b>1 322,1</b>		<b>1 322,1</b>
Dette intérieure	914,2	938,6		938,6
Dette extérieure	377,3	383,5		383,5
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 364,2</b>	<b>1 348,6</b>	<b>17,2</b>	<b>1 365,8</b>
Personnel	727,7	719,7		719,7
Abonnement	46,3	44,2		44,2
Subventions et transferts	288,6	295,3	17,2	312,5
Couverture du déficit CGRAE	30,4	30,4		30,4
Dépenses sociales ciblées	10,7	10,7		10,7
Autres dépenses de Fonctionnement	260,5	248,4		248,4
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>85,0</b>	<b>75,4</b>		<b>75,4</b>
Sur financement intérieur	75,2	60,4		60,4
Sur financement extérieur	9,8	15,0		15,0
<b>Dépenses d'investissement</b> (hors dépenses liées à la crise)	<b>318,1</b>	<b>278,3</b>		<b>278,3</b>
Financement intérieur	237,8	229,9		229,9
Financement extérieur	80,3	48,4		48,4
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 058,7</b>	<b>3 024,5</b>	<b>17,2</b>	<b>3 041,7</b>

Source : DGBF/DGTCP/DGE

### 2.1.1.2 Analyse des dépenses par grandes natures

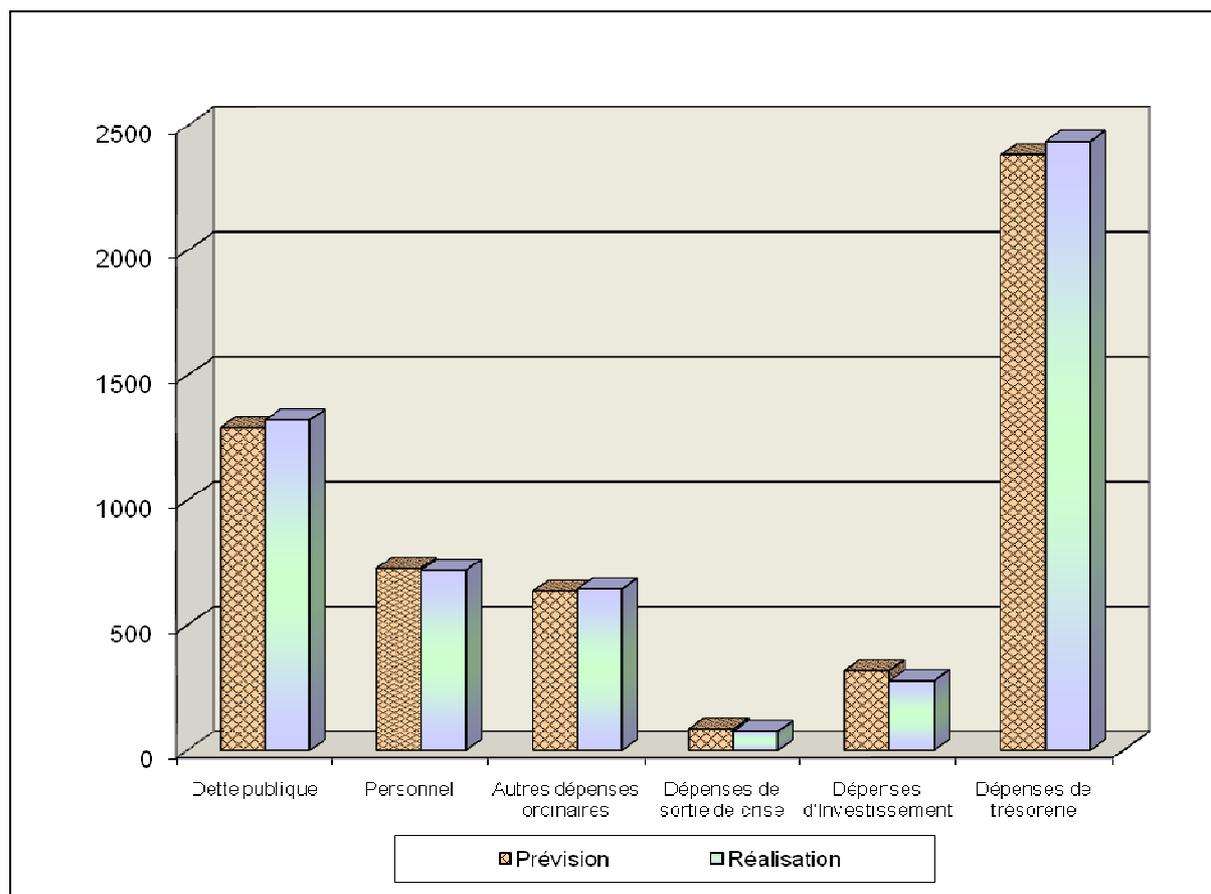
La répartition des dépenses exécutées à fin décembre 2011 par grandes natures se présente comme suit :

- ✓ service de la dette publique : 43,5% du total des dépenses ;
- ✓ dépenses de personnel : 23,7% ;
- ✓ dépenses d'abonnement : 1,4% ;
- ✓ subventions et transferts : 11,3% ;
- ✓ autres dépenses de fonctionnement des services : 8,5% ;
- ✓ dépenses de sortie de crise : 2,5% ;
- ✓ dépenses d'investissement : 9,1%.

**Tableau 3 : Situation d'exécution des dépenses de l'Etat**

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget initial	Réal fin septembre	Fin décembre	
			Collectif	Réal.
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>3 050,4</b>	<b>1 887,6</b>	<b>3 058,7</b>	<b>3 041,7</b>
<b>Dette publique</b>	<b>1 291,5</b>	<b>896,5</b>	<b>1 291,5</b>	<b>1 322,1</b>
Dette intérieure	914,2	806,1	914,2	938,6
Dette extérieure	377,3	90,5	377,3	383,5
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>1 376,3</b>	<b>843,4</b>	<b>1 364,2</b>	<b>1 365,8</b>
Personnel	727,7	490,9	727,7	719,7
Abonnement	46,3	34,9	46,3	44,2
Autres dépenses de fonctionnement	602,3	317,6	590,2	601,9
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>84,9</b>	<b>33,0</b>	<b>85,0</b>	<b>75,4</b>
Sur financement intérieur	75,1	23,2	75,2	60,4
Sur financement extérieur	9,8	9,8	9,8	15,0
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>297,8</b>	<b>114,8</b>	<b>318,1</b>	<b>278,3</b>
Sur financement Trésor	215,3	85,4	237,8	229,9
Sur prêts et dons	82,5	29,3	80,3	48,4
<b>Opérations de trésorerie</b>		<b>1 451,9</b>	<b>2 384,0</b>	<b>2 436,9</b>
Remboursement divers emprunts		1 426,5	2 318,5	2 387,3
Remboursement de TVA		20,6	40,0	32,3
Déficit CGRAE/ Déficit CNCE		0,0	17,5	8,9
Reversement TVA au secteur électricité		3,5	5,9	6,3
Transferts au Fonds d'Entretien Routier		1,3	2,1	2,1
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 050,4</b>	<b>3 339,5</b>	<b>5 442,7</b>	<b>5 478,6</b>

Source : DGBF/DGTCP/DGE

**Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions**

Source : DGBF/DGTCP/DGE

### ➤ **Service de la dette publique**

Le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 1 322,1 milliards contre 1291,5 milliards prévus. Ce niveau d'exécution concerne la dette intérieure pour 71% et la dette extérieure pour 29%.

L'exécution des échéances **de la dette intérieure** s'est établie à 938,6 milliards contre 914,2 milliards prévus. Ce montant prend en compte l'encours des bons à 1 an restructurés en bons à 2 ans et en Obligations Assimilables du Trésor (OAT) de 3 et 5 ans négociés avec les créanciers.

Les règlements effectifs au titre de la dette intérieure se situent à 167,6 milliards. Ces règlements ont été principalement effectués au profit des souscripteurs d'emprunts obligataires (28,5 milliards), d'obligations du Trésor (7,8 milliards) et de bons du Trésor au titre des charges d'intérêts (65,1 milliards).

Ces règlements portent également sur les remboursements au profit du groupe PFO (7 milliards), de la BCEAO (3,9 milliards), des fournisseurs pour leur dette titrisée (10 milliards) et des banques commerciales (33,2 milliards dont 19 milliards à la BICICI au titre de la dette SIR et 13,4 milliards pour les crédits relais).

**Le service de la dette extérieure** s'est exécuté à hauteur de 383,5 milliards pour une prévision de 377,3 milliards. Ce niveau intègre 270,4 milliards d'échéances restructurées et restructurables dont 32,4 milliards de rééchelonnement, 165,1 milliards de différé, 51 milliards d'annulation et 21,8 milliards d'échéances restructurables de la Standard Bank London.

Les règlements effectifs se situent à 74,9 milliards au profit principalement de la Banque Mondiale (33 milliards), de la BAD (17 milliards), du FMI (10,9 milliards), de la Banque Européenne d'Investissement (2,2 milliards), de l'UEMOA (2 milliards) et de la BOAD (1,7 milliard).

Au total, les règlements du service de la dette publique se sont chiffrés à 242,5 milliards. Par ailleurs, les efforts de réduction des arriérés se sont établis à 27,9 milliards dont 21,8 milliards en faveur des créanciers intérieurs.

### ➤ **Dépenses de personnel**

Les charges de personnel qui couvrent la période de mars à décembre s'élèvent à 719,7 milliards pour une prévision de 727,3 milliards. Ces dépenses se décomposent comme suit :

- ✓ la solde des fonctionnaires (451,5 milliards contre 453,8 milliards prévus) ;
- ✓ la solde de la police (56,7 milliards contre 60,6 milliards prévus) ;
- ✓ la solde des militaires (95,6 milliards contre 97,9 milliards prévus) ;
- ✓ les subventions aux EPN et autres organismes (57,4 milliards contre 57,1 milliards prévus) ;
- ✓ les transferts au titre des salaires dans les institutions (33,5 milliards contre 32,9 milliards prévus) ;
- ✓ les subventions aux charges salariales dans les collectivités décentralisées (4,8 milliards conformément aux prévisions) ;
- ✓ la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et divers (20,2 milliards contre 20 milliards prévus).

La sous-consommation de crédits d'un montant de 7,2 milliards qui se dégage s'explique essentiellement par les gains liés à l'ajournement de la mise en œuvre des nouvelles mesures de revalorisation salariale, à l'annulation du concours de recrutement de la police et au retard accusé dans le recrutement des ex-combattants démarré en juin au lieu de janvier 2011 comme prévu initialement.

➤ **Dépenses d'abonnement et de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone**

Ces dépenses ont été exécutées à 44,2 milliards, en ligne avec les prévisions. Elles comprennent les frais d'abonnement et de consommation d'électricité (27,7 milliards), d'eau (8,9 milliards) et de téléphone (7,6 milliards).

➤ **Autres dépenses de fonctionnement**

Les autres dépenses de fonctionnement (hors dépenses liées aux actions de sortie de crise) ont été exécutées à hauteur de 601,9 milliards pour un objectif de 590,2 milliards. Ce résultat est lié essentiellement au niveau plus élevé que prévu de la subvention au secteur électricité.

En effet, **les subventions et transferts** prévus à 288,6 milliards, ont été exécutés à hauteur de 312,5 milliards dont 104,5 milliards au titre de la subvention au secteur électricité contre 74,8 milliards prévus. Ce niveau est en rapport avec la non mise en œuvre de la révision du prix de cession du gaz dont l'impact avait été anticipé dans les objectifs du programme.

L'exécution des subventions et transferts prend en compte outre la subvention au secteur électricité :

- ✓ la subvention à la marge SIR (4,5 milliards) ;
- ✓ la subvention au secteur coton (7 milliards) ;
- ✓ les transferts au profit des représentations de la Côte d'Ivoire à l'étranger (16,9 milliards) ;
- ✓ la subvention aux écoles privées (52,9 milliards) ;
- ✓ les transferts éducatifs (bourses, frais de transport, kits scolaires, etc.) pour 42,8 milliards ;
- ✓ les transferts aux communes et départements (14,2 milliards).

Par ailleurs, dans le cadre de la couverture partielle de son déficit structurel, la CGRAE a bénéficié de 30,4 milliards de subvention.

**Les autres charges de fonctionnement des services** exécutées à hauteur de 248,4 milliards ont été contenues dans les limites des prévisions de 260,5 milliards.

**Les dépenses sociales ciblées** ont été exécutées à 10,7 milliards comme prévus couvrant le soutien des prix des médicaments et des vaccins destinés au grand public ainsi que les actions d'appui à la gratuité des soins de santé.

➤ **Dépenses de sortie de crise**

L'exécution des dépenses liées à la sortie de crise s'est établie à 75,4 milliards pour des prévisions de 84,9 milliards. Ces dépenses ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 62,6 milliards et par les concours extérieurs pour 15 milliards.

Ces dépenses ont concerné essentiellement:

- ✓ le paiement du reliquat des arriérés de primes de front (6,7 milliards) ;
- ✓ le règlement d'une partie des arriérés de l'opérateur technique SAGEM (16 milliards) ;
- ✓ les activités de la Commission Electorale Indépendante et de l'INS relatives à l'organisation des élections (17,5 milliards);
- ✓ le recasement des volontaires de l'armée nouvelle et l'appui aux forces armées (2,5 milliards) ;
- ✓ les activités du Centre de Commandement Intégré et du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (7,2 milliards) ;
- ✓ les activités du programme de service civique et de réinsertion (2,5 milliards) ;
- ✓ le Programme d'Assistance Post-Crise (11,2 milliards) ;
- ✓ les projets de reconstruction dans les zones CNO (4,5 milliards).

## ➤ Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors celles liées à la sortie de crise), ont été exécutées à hauteur de 278,3 milliards contre 318,1 milliards prévus, soit un taux de 87,5%. Ces dépenses ont été financées à 82,6% par les ressources intérieures et à 17,4% par les ressources extérieures.

L'exécution des **dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures** s'élève à 229,9 milliards pour une prévision de 237,8 milliards, soit un taux de 96,7%. Ces réalisations intègrent le financement du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) pour 45 milliards, la contrepartie au financement de la construction du 3<sup>ème</sup> pont pour 42,5 milliards ainsi que les opérations financées sur le Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) pour 4,1 milliards.

Ces dépenses couvrent en outre des activités de construction, de réhabilitation, d'équipement dans des secteurs de l'éducation, de la santé, des infrastructures et de l'agriculture pour un montant de 64,3 milliards.

**Les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures** prévues à 80,3 milliards se sont situées à 48,4 milliards comprenant 26,6 milliards au titre des emprunts projets et 21,9 milliards pour les dons projets.

Au titre des dons projets, les dépenses effectuées concernent principalement :

- ✓ le projet d'urgence infrastructures urbaines (10,8 milliards) ;
- ✓ le projet de Gouvernance et du Développement Institutionnel (1,4 milliard) ;
- ✓ le projet d'Appui à la Revitalisation et à la Gouvernance/APEX-CI (4 milliards) ;
- ✓ le programme de soutien à la productivité agricole en Afrique de l'Ouest (2 milliards) ;
- ✓ le projet de renforcement des capacités et de modernisation de l'administration financière et du plan (2 milliards).

Au titre des emprunts projets, les dépenses se rapportent principalement :

- ✓ aux travaux de prolongement de l'autoroute du nord (16,7 milliards) ;
- ✓ au projet CI-PAST (3,2 milliards) ;
- ✓ au projet Aménagement Hydro Agricole de M'BAHIAKRO (1,9 milliard).

### 2.1.2 Dépenses de trésorerie

Les opérations de trésorerie se rapportant aux activités menées en marge des engagements budgétaires, ont été effectuées pour un montant de 2 436,9 milliards et comprennent notamment :

- ✓ le remboursement de divers emprunts souscrits en cours d'année (2 387,3 milliards dont 50 milliards de crédits relais et 2 337,3 milliards de bons du Trésor infra-annuel) ;
- ✓ le remboursement des crédits de TVA (32,3 milliards) ;
- ✓ les transferts au Fonds d'Entretien Routier (FER), affectés à la réhabilitation des infrastructures routières (2,1 milliards) ;
- ✓ la couverture des déficits de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (8,9 milliards) ;
- ✓ le reversement de recettes de TVA au secteur de l'électricité (6,3 milliards).

## 2.2 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Les dépenses effectuées à fin décembre 2011, s'élèvent globalement à 5 478,6 milliards. Elles sont constituées de 2 960,1 milliards de dépenses ordonnancées dans le SIGFIP et 2 518,5 milliards de dépenses de trésorerie. Par grandes fonctions, ces dépenses se répartissent comme suit :

- le service de la dette publique (3 709,4 milliards);
- les charges des services généraux des administrations publiques (455,6 milliards);
- les dépenses des secteurs de la santé, de l'enseignement, de la formation et de la recherche (616 milliards) ;
- les dépenses des secteurs de la défense et de la sécurité (276,7 milliards) ;
- les dépenses de logements et d'équipements collectifs (224,2 milliards) ;
- les dépenses de développement et de promotion des activités économiques (95,1 milliards) ;
- les dépenses des autres secteurs d'intervention de l'Etat tels que les loisirs, la protection sociale, l'environnement (101,6 milliards).

**Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

Natures de Dépense  (données en milliards de F CFA)	Prévisions annuelles  Budget initial	Exécution		
		Fin décembre		
		SIGFIP	Opérations de trésorerie	TOTAL
Service de dette publique	1291,5	1322,1	2387,3	3709,4
Services généraux des administrations publiques	434,0	397,2	58,4	455,6
<i>dont Institutions</i>	124,5	117,1	0,0	117,1
<i>Service généraux</i>	309,5	280,1	58,4	338,5
Défense	168,6	180,0	0,0	180,0
Ordre et Sécurité	94,1	96,7	0,0	96,7
Affaires Économiques	104,0	88,8	6,3	95,1
Protection de l'environnement	21,1	23,3	0,0	23,3
Logement et Equipements Collectifs	225,4	222,1	2,1	224,2
Santé	109,4	99,1	0,0	99,1
Loisirs, Culture et Culte	32,7	30,7	0,0	30,7
Enseignement, Formation et Recherche	524,6	516,8	0,0	516,8
Protection Sociale	45,1	47,6	0,0	47,6
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 050,4</b>	<b>3024,5</b>	<b>2454,1</b>	<b>5478,6</b>

**Source** : SIGFIP-DGBF-DGTCP

L'exécution de la dette publique prenant en compte les échéances courantes et les opérations de trésorerie (remboursement de crédits relais et de bons infra annuels), s'est établie à 3 709,4 milliards.

Les dépenses effectuées au titre des services généraux des administrations publiques se sont situées à 455,6 milliards dont 117,1 milliards de transferts aux institutions.

Les dépenses exécutées au titre de l'éducation et de la santé, conformément à la classification fonctionnelle du manuel des statistiques des finances publiques 2001 du Fonds Monétaire International, se sont établies à 616 milliards.

Les dépenses liées à la formation, l'enseignement et la recherche se sont chiffrées à 516,8 milliards contre 524,8 milliards prévus. Ces dépenses se répartissent entre l'enseignement de base pour 294,2 milliards, l'enseignement secondaire pour 37,2 milliards, l'enseignement supérieur à hauteur de 97,2 milliards, la formation technique et professionnelle à concurrence de 48,6 milliards et les autres domaines de formation pour 24,1 milliards.

Quant aux crédits alloués à l’alphabétisation et à la recherche, ils ont été exécutés respectivement à 8,8 milliards et 6,7 milliards.

**Les dépenses du secteur de la santé** ont été exécutées à hauteur de 99,1 milliards intégrant les dépenses effectuées par les CHU et les Centres de Santé Spécialisés pour 27,4 milliards.

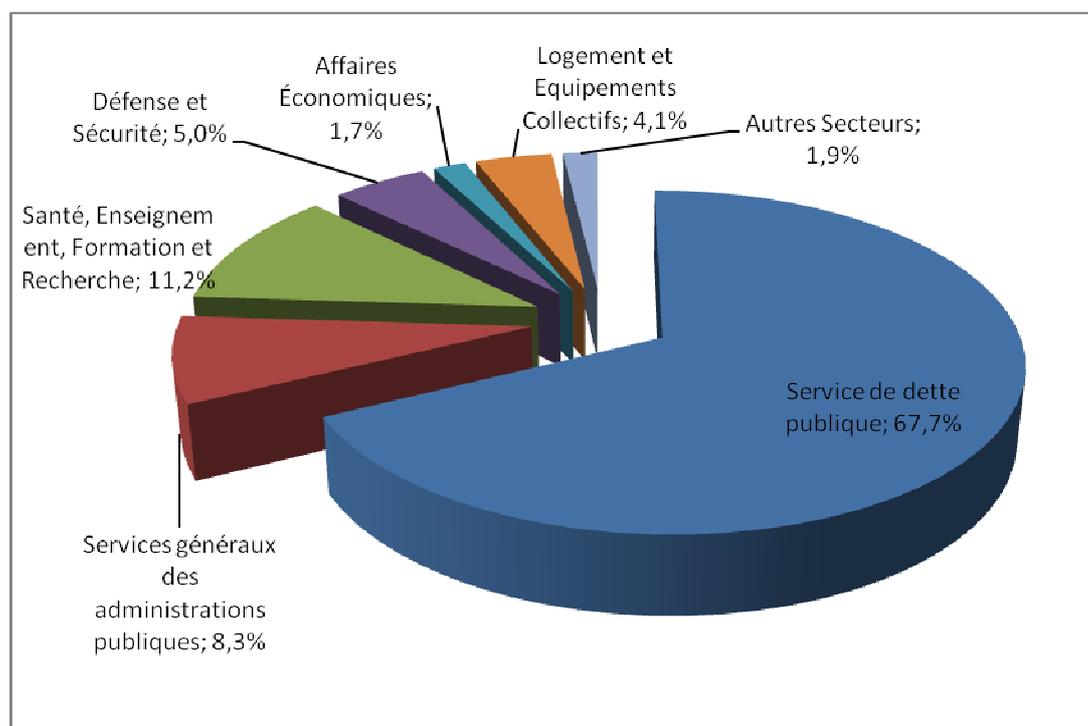
Les dépenses des services santé de base et secondaire ainsi que celles consacrées à la formation des agents ont été exécutées respectivement à 6,5 milliards et 4,8 milliards. Ces dépenses couvrent également l’équipement des structures sanitaires en matériels biomédicaux et leur approvisionnement en médicaments pour 11,8 milliards.

Au titre des activités menées dans les secteurs clés de l’économie, 95,1 milliards de dépenses ont été consacrés à la promotion et au développement **du transport, de l’énergie, des télécommunications et de l’agriculture.**

Ainsi, les activités d’encadrement et de soutien à la diversification et au développement de l’agriculture et de l’élevage ont nécessité des dépenses d’un montant de 36,4 milliards. Celles liées aux appuis au secteur des transports et des télécommunications ainsi que des mines et de l’énergie, se sont chiffrées à 33,2 milliards.

Les dépenses effectuées par les services **de sécurité et de défense** ainsi que celles **des services judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 276,7 milliards. Outre les charges salariales, ces dépenses concernent notamment les activités du Centre de Commandement Intégré (CCI), la réhabilitation des casernes et commissariats de police.

**Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions**



**Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP**

## 2.3 Analyse des dépenses pro pauvres (Annexe 10)

La crise post électorale qui s'est muée en conflit armée a accentué le degré de pauvreté au sein de la population. Face à cette situation, l'accent a été mis dans le budget 2011 sur les actions de lutte contre la pauvreté en leur consacrant 840,1 milliards représentant 47,8% du budget hors dette publique. L'exécution de ces crédits s'est établie à 843,4 milliards, soit un taux d'exécution de 100,4%.

Ce bon niveau de réalisation est imputable aux dispositions spécifiques d'accompagnement de l'exécution du budget qui se sont traduites par la flexibilité dans la régulation budgétaire, l'allègement du processus de passation des marchés publics et la tenue régulière de rencontres avec les DAAF visant à identifier les points de blocages à l'exécution des crédits et y apporter des solutions.

Les dépenses exécutées ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 805,9 milliards et par les ressources extérieures pour 37,5 milliards.

Les dépenses pro-pauvres d'un domaine concerné portent sur les activités liées à la lutte contre la pauvreté exécutées par les Ministères assurant les tutelles techniques ainsi que d'autres Départements ministériels, relativement audit domaine.

**Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin décembre 2011**

Montants en milliards	2010	2011	
	Réalisation	Objectif fin décembre	Réalisation
01 Agriculture et développement rural	39,1	41,3	35,2
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	5,9	5,1	4,0
03 Education	590,1	527,5	529,2
04 Santé	113,6	120	120,2
05 Eau et Assainissement	19,8	36	36,3
06 Energie	9,7	8,8	8,8
07 Routes et ouvrages d'art	45,4	43,0	33,5
08 Affaires Sociales	15	13,9	24,7
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	32	29,5	29
10 Reconstructions et réhabilitations	2,6	2,1	5,6
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	11,9	12,8	16,2
<b>TOTAL</b>	<b>885,2</b>	<b>840,1</b>	<b>843,4</b>

**Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP**

L'exécution des dépenses pro-pauvres enregistrée pour un montant de 843,4 milliards est dominée par celles des secteurs de l'éducation et de la santé qui représentent respectivement 67,7% et 14,3%.

### 2.3.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses effectuées au titre des activités menées dans ces secteurs, se sont établies à 39,2 milliards dont 35,2 milliards au titre de l'agriculture et du développement rural et 4 milliards pour les ressources halieutiques et la production animale.

Dans **le secteur de l'agriculture**, les dépenses effectuées ont porté essentiellement sur les activités de soutien au développement et de promotion de l'agriculture pour 10,9 milliards dont 7 milliards de subvention à la filière coton, 1,3 milliard pour les opérations menées à travers le fonds de développement du vivrier et 1,6 milliard pour l'appui au développement rural.

Ces dépenses se rapportent également aux activités de formation et d'encadrement des exploitants agricoles (10,3 milliards) et aux activités d'aménagement hydro-agricole (7 milliards dont 4,1 milliards de travaux financés sur le Fonds d'Investissement en Milieu Rural).

S'agissant des activités du domaine des **ressources halieutiques et de la production animale**, les dépenses effectuées s'élèvent à 4,4 milliards concernant essentiellement la formation, l'encadrement, l'appui à l'élevage et à la production laitière.

### 2.3.2 Education

Les dépenses effectuées par les Ministères de tutelle technique (éducation, enseignement supérieur, enseignement technique et formation professionnelle) ainsi que d'autres départements et structures publics, dans le cadre des activités liées à l'éducation, se sont établies à 529,2 milliards contre une prévision de 527,5 milliards.

Outre les charges salariales d'un montant de 321,9 milliards, ces dépenses couvrent :

- le fonctionnement des services (23,1 milliards) ;
- les subventions aux COGES (1,3 milliard) ;
- l'acquisition de Kits et manuels scolaires (5,4 milliards) ;
- la subvention aux écoles privées et laïcs (52,9 milliards) ;
- la subvention aux EPN du secteur de l'éducation (18,3 milliards) ;
- les bourses payées aux élèves et étudiants (18,1 milliards) ;
- les frais de transport des élèves et étudiants (9,9 milliards) ;
- les travaux de réhabilitation des universités (16 milliards) et des établissements secondaires, techniques et professionnels (4,5 milliards) ;
- les travaux de construction et de réhabilitation d'infrastructures scolaires, réalisés par les collectivités décentralisées (8,8 milliards).
- les opérations de réhabilitations et d'équipements réalisés dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (11,6 milliards).

### 2.3.1 Santé

Les dépenses totales exécutées dans le domaine de la santé, en ligne avec les prévisions, se sont chiffrées à 120,2 milliards comprenant 50,9 milliards de charges salariales.

Ces dépenses intègrent les frais de fonctionnement de l'administration générale pour 12,9 milliards et les actions de renforcement du système de santé primaire pour 21,5 milliards.

Elles comprennent également les subventions accordées aux CHU et aux Institutions spécialisées pour 15,3 milliards afin d'améliorer leur plateau technique et soutenir l'opération de gratuité des soins en faveur des populations.

Les dépenses liées aux soins de santé préventifs qui portent sur les programmes élargis de vaccination et de lutte contre les pathologies et les endémies se sont établies à 1,5 milliard.

Les programmes de la lutte contre le VIH/SIDA mis en œuvre à travers le renforcement de la prise en charge, de la prévention des groupes vulnérables, de la gestion et du suivi-évaluation, ont bénéficié de 6,9 milliards avec 4,3 milliards consacrés à la gestion des médicaments antirétroviraux.

### 2.3.2 Eau, assainissement et infrastructures

Les actions dans le domaine de **l'assainissement et de l'accessibilité à l'eau potable**, ont engendré des dépenses d'un montant de 36,3 milliards.

Les dépenses effectuées dans le cadre des programmes *d'hydraulique urbaine et villageoise* se sont établies à 2,9 milliards tandis que celles effectuées dans le cadre de *l'assainissement et la protection de l'environnement* se sont chiffrées à 12,3 milliards.

Les dépenses liées à l'assainissement se rapportent à la gestion des ordures ménagères dans le district de Yamoussoukro (0,8 milliard), aux opérations effectuées par l'ANASUR (2,6 milliards), aux opérations de réouverture de la décharge d'Akouédo (0,9 milliard).

Elles couvrent également les activités d'assainissement de la ville d'Abidjan (2 milliards) et les actions de lutte contre la pollution menées par le CIAPOL (0,6 milliard).

Par ailleurs, dans le cadre des activités du Programme Présidentiel d'Urgence, les actions menées dans les domaines de l'adduction d'eau potable et de l'assainissement ont nécessité 13 milliards de dépenses.

Au titre des travaux d'amélioration **des infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art**, les dépenses se sont situées à 33,5 milliards couvrant notamment :

- les travaux d'entretien, de réfection et de construction de routes et d'ouvrages d'art, exécutés dans le cadre du Programme d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (13,3 milliards) ;
- les travaux liés au Programme d'Ajustement du Secteur des Transports en Côte d'Ivoire (3,3 milliards) ;
- les travaux d'urgence dans le domaine du réseau routier et de la voirie urbaine (8 milliards) ;

Dans le cadre des actions de renforcement de l'accessibilité des populations à **l'électricité**, des travaux de renforcement de la gestion du réseau électrique ont occasionné des dépenses à hauteur de 8,8 milliards.

### 2.3.3 Réhabilitation et reconstruction

Les dépenses effectuées au titre des travaux de réhabilitation et de reconstruction post crise se sont situées à 5,6 milliards prenant en compte essentiellement le programme présidentiel d'urgence à hauteur de 1 milliard et le programme de reconstruction dans les zones CNO pour 4,5 milliards.

### 2.3.4 Décentralisation

Les actions menées par les collectivités décentralisées dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, la santé et l'agriculture, ont été subventionnées à hauteur de 29 milliards par l'Etat. Cette subvention porte sur les charges de fonctionnement et les interventions de ces entités pour le développement des infrastructures de base.

### **2.3.5 Affaires sociales et autres domaines de lutte contre la pauvreté**

Les dépenses se rapportant aux actions sociales en faveur de certaines couches vulnérables de la population se sont établies à 24,7 milliards. Elles couvrent le fonctionnement des services de l'administration générale des affaires sociales (8,9 milliards), les activités d'encadrement et d'accompagnement des indigents, des victimes de guerre (11,7 milliards). En outre, le fonctionnement des orphelinats, des pouponnières, des foyers féminins ainsi que la formation du personnel d'appui ont nécessité des dépenses d'un montant de 3,4 milliards.

La prise en compte de la promotion de l'emploi et de l'insertion des jeunes s'est traduite par les dépenses d'un montant de 13,7 milliards couvrant les activités du Programme National de Réinsertion et de Réhabilitation Communautaire (6,9 milliards), du programme service civique et réinsertion (2,5 milliards) et le soutien au fonds emploi jeunes (1,5 milliard).

Par ailleurs, dans le cadre du développement du tourisme et de l'artisanat, 2 milliards ont été mis à la disposition des SODERTOOURS-LACS et des Société des Palaces de Cocody pour la réhabilitation des infrastructures hôtelières concernées. Cette dépense a également permis le renforcement du fonds d'appui à l'artisanat et à la chambre des métiers.

### **III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES (Annexe 3 & 5)**

Les paiements effectués par les comptables publics à fin 2011 se chiffrent à 4 649,9 milliards pour 5 478,6 milliards de dépenses exécutées. Ces règlements ont été effectués sur la base de mandats pris en charge à hauteur de 2 195,8 milliards et d'opérations de trésorerie pour 2 454,1 milliards.

Ces paiements comprennent 3 533,9 milliards de service de la dette publique, 719,7 milliards de salaires et 460,7 milliards de charges de fonctionnement des services et autres interventions de l'Etat.

#### **3.1 Au titre de la dette publique**

Le service de la dette publique, réglé à 3 469,5 milliards, prend en compte les mandats mis en règlement à hauteur de 1 082,2 milliards et les opérations de trésorerie pour 2 387,3 milliards. Ces paiements se décomposent entre le service de la dette intérieure et celui de la dette extérieure pour respectivement 3 146,6 milliards et 323,0 milliards.

#### **3.2 Au titre des dépenses de personnel**

Les règlements effectués pour les charges salariales s'établissent à 719,7 milliards et se répartissent comme suit :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'administration centrale (603,7 milliards) ;
- la subvention au titre des dépenses de personnel des EPN et autres organismes (57,3 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions (33,5 milliards) ;
- les salaires et indemnités du personnel des ambassades (12,8 milliards) ;
- la subvention aux charges de personnel des collectivités décentralisées (4,8 milliards).

#### **3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat**

Les transferts et subventions réalisés à 277,6 milliards ont été accordés notamment :

- à la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) : 39,3 milliards ;
- aux Institutions nationales : 7,2 milliards ;
- aux Institutions et organismes à but non lucratif : 8,4 milliards ;
- aux SODE, SEM et EPN : 49,4 milliards ;
- aux Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...) : 16,4 milliards ;
- aux Communes et Conseils Généraux : 22,2 milliards ;
- au secteur électricité : 110,8 milliards dont 6,3 milliards au titre du reversement de TVA au secteur électricité et 104,5 milliards au titre de la subvention d'équilibre.

#### **3.4 Au titre de l'acquisition des biens et services**

Les règlements effectués pour l'achat de biens et services, se sont chiffrés à 81,6 milliards se rapportant notamment aux :

- fournitures de bureau : 47,8 milliards ;
- loyers et charges locatives : 0,1 milliard ;
- frais de transport et de missions : 8,6 milliards ;

- prestations de service : 5,3 milliards ;
- dépenses d'entretien et de maintenance : 2,6 milliards ;

### **3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat**

Les paiements des dépenses d'équipements collectifs et des autres charges courantes de l'Etat, se situent à 101,4 milliards.

Les règlements sur les dépenses **d'équipements collectifs** d'un montant de 65,3 milliards, se rapportent notamment aux :

- o travaux d'infrastructures routières pour 23,4 milliards dont 2,1 milliards destinés au Fonds d'Entretien Routier (FER) ;
- o équipements et matériels mobiliers : 26,6 milliards ;
- o autres travaux d'équipement : 14,4 milliards.

Les paiements liés aux **autres charges courantes**, se sont situés à 36,1 milliards, intégrant 32,3 milliards de remboursements de crédits de TVA.

En marge du règlement des dépenses courantes, des efforts ont été faits pour réduire les arriérés de 53,6 milliards dont 27,9 milliards au titre des arriérés de dette intérieure et extérieure et 25,7 milliards d'arriérés fournisseurs.

Au total, les règlements effectués par les comptes publics se chiffrent globalement à 4 703,5 milliards.

## IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

### 4.1 Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP.

La rationalisation du circuit de traitement des dossiers participe à l'assainissement de la gestion des finances publiques. Pour ce faire, il a été intégré dans le SIGFiP un module informatique de gestion des délais de traitement des dossiers par les différents acteurs du circuit de la dépense.

Le tableau suivant présente le temps moyen de traitement des dossiers enregistrés au niveau de chaque acteur à fin décembre 2011.

	<b>Durée moyenne de traitement des dossiers</b>
<b>Ordonnateurs délégués</b>	4 jours
<b>Contrôleur financier</b>	8 jours
<b>TOTAL</b>	<b>12 jours</b>

### 4.2 Repères indicatifs

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité de Crédit Rapide.

**Tableau 6 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**

Données en milliards	fin juin		Fin septembre		Fin décembre	
	Réalisation	Objectifs	Réalisation	Objectifs	Réalisation	Objectifs
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	<b>13,2</b>	-	<b>19,2</b>	23,9	<b>57,9</b>	63,9
Plancher sur les dépenses pro pauvres	<b>163,5</b>	188,7	<b>474,6</b>	477,3	<b>843,4</b>	840,1
Plancher sur les recettes totales	<b>485,2</b>	-	<b>1 086,8</b>	521,7	<b>1 693,2</b>	1 066,6
Plafond sur la masse salariale de l'Etat	<b>272,7</b>	282,1	<b>481,4</b>	505,8	<b>719,7</b>	727,3

**Sources :** DGBF/Tofe

- **Plafond sur les dépenses par procédure d'avances:** Ce critère concerne les avances hors celles liées aux charges de personnel, service de la dette publique, régies d'avances et financement extérieur. A fin décembre le niveau de ces avances est de 57,9 milliards en deçà du plafond.

- **Plancher sur les dépenses pro-pauvres** : Le niveau d'exécution des dépenses pro pauvres à fin décembre 2011 s'est établi à 843,4 milliards contre un niveau plancher de 840 milliards, soit un taux de réalisation de 100,4%.
- **Plancher des recettes budgétaires de l'Etat** : fixé à 1 066,6 milliards, le plancher des recettes budgétaires à fin décembre a été dépassé de 626,6 milliards avec un niveau de réalisation de 1 693,2 milliards.
- **Plafond sur la masse salariale** : l'exécution de la masse salariale s'est chiffrée à 719,7 milliards en deçà du plafond de 727,4 milliards. La sous-consommation de crédits s'explique essentiellement par les gains liés à l'ajournement de la mise en œuvre des nouvelles mesures de revalorisation salariale, à l'annulation du concours de recrutement de la police et au retard accusé dans le recrutement des ex-combattants démarré en juin au lieu de janvier comme prévu initialement.

## CONCLUSION

L'exécution du budget 2011 a bénéficié d'un environnement socio-politique favorable soutenu par les mesures de normalisation prises par le Gouvernement après la crise post électorale, à travers la mise en place de la « Commission-Dialogue-Vérité-Réconciliation » et l'organisation des élections législatives.

Ce contexte apaisé, a favorisé à la fois un bon niveau de recouvrement des recettes et une gestion prudente des dépenses publiques.

En outre, les concours financiers des partenaires au développement et l'impact des accords de restructuration des échéances des créanciers membres du Club de paris, ont permis de financer le gap du budget.

Ces bonnes tendances, soutenues par la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ainsi que des réformes structurelles prévues dans le programme, appuyé par la FEC, augurent de bonnes perspectives pour l'atteinte, dans les meilleurs délais, du point d'achèvement de l'initiative PPTE, qui ouvrira la voie à un allègement substantiel du fardeau de la dette publique.

**Le Ministre de l'Economie  
et des Finances**



**DIBY Koffi Charles**